*Antonio* PERRAULT
*DOCTEUR EN DROIT*
*Professeur à l'Université Laval*
*à Montréal.*

# L'APPEL
— DU —
# DEVOIR SOCIAL



EXTRAIT
DE LA
Revue Trimestrielle Canadienne
MONTRÉAL
1918

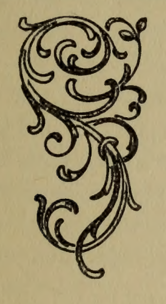
*Antonio* PERRAULT
*DOCTEUR EN DROIT*
*Professeur à l'Université Laval*
*à Montréal.*



# L'APPEL

— DU —

# DEVOIR SOCIAL



EXTRAIT
DE LA
Revue Trimestrielle Canadienne
MONTRÉAL
1918

# L'APPEL DU DEVOIR SOCIAL [1]

M. l'abbé Philippe Perrier a récemment écrit un intéressant article sur la vie paroissiale. Il l'a publié dans une revue au titre séduisant, dernière née au royaume de nos périodiques : *La vie nouvelle.* [2] Par le choix seul du sujet et de cette revue, M. le curé de la paroisse du Saint Enfant Jésus, rappelle que, chez nous, l'avenir ne doit pas s'écarter des moyens d'action qui ont fait la force du passé et contiennent l'espérance du présent. Notre race continuera de s'appuyer sur la meilleure de ses assises, l'organisation paroissiale. Mais M. l'abbé Perrier, l'un de ces prêtres dont l'esprit constamment en éveil suit l'évolution des peuples et en découvre les besoins nouveaux, a compris qu'une paroisse doit parfois étendre ses cadres, élargir les voies par où circule sa vie bienfaisante, adapter son action aux nécessités diverses que font naître les ans à mesure qu'ils passent sur nous. C'est ainsi qu'une paroisse se rattache à la nation, qu'elle en accroît la force, en assure la durée. Remercions M. l'abbé Perrier d'avoir placé les oeuvres sociales au premier rang des organismes qui entretiennent l'énergie: Patronage de jeunes gens et cercles d'études, organisation ouvrière et association professionnelle, dispensaire et goutte de lait, caisse d'économie scolaire et caisse populaire, conférence de St-Vincent de Paul et assistance maternelle.

L'action sociale est urgente. Chez tous les peuples, elle a pris, en ses dernières années, un développement inusité. Ce sera la tâche de demain. Vous avez été émus par l'appel du cardinal Bourne rappelant naguère aux Anglais que déjà la tempête sociale souffle sur leur pays. Son cri d'alarme pourrait être répété par maints évêques: tous les rivages du monde ont fait écho à la parole de l'archevêque de Westminster. Au lendemain de ce conflit, c'est la voix socialiste qui se fera entendre. En des accents dont ces années terribles auront accru l'âpreté, elle annoncera aux prolétaires que seule sa doctrine guérira leurs maux. Quel champ fertile cette guerre aura préparé à l'action du socialisme. Elle aura appauvri, ruiné les uns et enrichi quelques autres. Comme il sera facile,

[1] Conférence faite le jeudi 14 mars 1918, au Cercle paroissial de la paroisse du Saint Enfant Jésus, à Montréal.

[2] Livraison de janvier-février 1918.

suivant la formule de Chamfort, de diviser la société en deux classes: ceux qui ont plus de dîners que d'appétit, et ceux qui ont plus d'appétit que de dîners. Les catholiques, souhaitons-le, redoubleront d'efforts pour prouver, par des réalisations positives, que le catholicisme, qui n'a pas attendu au 20ème siècle pour être social, entend les plaintes nouvelles qui montent de la foule et qu'il lui apporte, avec sa sympathie divine, l'efficacité de ses oeuvres.

L'action sociale est une question actuelle même en notre pays. Il est temps de s'intéresser ici aux problèmes multiples qui constituent les divers aspects de la question sociale. Prévenons, avant qu'il ne soit trop tard, les malaises qu'ils engendrent. Des situations existent qui peuvent devenir des crises: difficultés de travail, dépeuplement des campagens, exode rural, nombre grandissant dans les villes de petites gens que nos conditions économiques acheminent vers la misère. Ce dernier problème est présentement mis en lumière par les enquètes faites par les tribunaux pour enrôler nos jeunes gens. Bien que certains juges expédient la besogne à une vitesse de 60 milles à l'heure, on a le temps, dans les salles d'audience, de s'attrister en regardant le panorama qui passe sous les yeux. Que de misères dont déjà souffrent maintes familles ouvrières. En bien des cas, c'est l'inventaire de la pauvreté, la mise au jour de conditions de santé, d'hygiène défectueuses, la preuve d'un salaire insuffisant, l'exemple d'un père, ennemi de l'épargne, maintenant vieilli, malade, ne comptant plus, pour soutenir sa famille nombreuse, que sur les quelques piastres que rapporte de l'usine le fils ou la fille qui n'a pas 20 ans. L'après-guerre—temps de liquidation, de paiement de taxes, de reprise d'activité économique—aggravera certains côtés du problème social. Comme il faut apporter à son étude et à sa solution une mentalité particulière, qui ne saurait s'acquérir en un jour, il importe de s'appliquer tout de suite à la faire naître et à la développer chez nous. Puisque les clameurs de la guerre ne parviennent pas à couvrir l'appel que fait entendre le devoir social, préoccupons-nous d'y répondre.

* * *

Précisons certaines expressions. Que de fois le mot social revient sous la plume des écrivains et des journalistes, passe et repasse dans la bouche des orateurs et des conférenciers. Question sociale, au singulier ou au pluriel, sens social, conscience sociale, devoir social: l'on oublie la signification précise qu'il y faut chercher. Les mots sont comme les hommes: dès qu'ils réussissent on leur

appose maintes étiquettes, et l'on ne sait plus à quelle catégorie les rattacher. Accommoder les mets à trop de sauces conduit à ne plus savoir si ce sont des hors-d'oeuvres ou des plats de résistance. Le mot social éveille, tout d'abord, l'idée de collectivité. Vu sous cet angle, il désigne l'ensemble des faits religieux, politiques, économiques, juridiques qui constituent la vie des sociétés. Mais, depuis quelque temps, il a pris une acception plus restreinte, sous laquelle il désigne un ordre de choses encore général, mais se rapportant principalement aux faits économiques modernes, à la production, à la distribution, à la consommation des richesses. Multiples sont les définitions que les sociologues ont données de la question sociale. Pour les uns, [1] c'est la question de savoir comment doivent être organisées les cinq sociétées fondamentales dont nous faisons partie, — les sociétés familiale, religieuse, civile, professionnelle, internationale, quels sont les droits et les devoirs des membres à l'égard de ces sociétés, des sociétés à l'égard de leurs membres, des sociétés entre elles. D'autres [2] donnent à la question sociale un champ moins vaste mais encore étendu, puisqu'ils lui assignent pour objet toutes les classces qui sont en souffrance, les petits agriculteurs et les ouvriers, les petits commerçants et les petits fonctionnaires, les petits bourgeois et les indigents. D'autres, enfin, se rappelant que la crise actuelle est en très grande partie causée par la misère de cette multitude d'hommes qui tirent du travail manuel tous leurs moyens d'existence, confondent la question sociale avec la question ouvrière.

Sous ces données diverses d'un même problème, l'on découvre une idée centrale, mise en lumière par Brunetière [3] et de Mun. [4] La question sociale a été posée dans le monde par l'inégalité des conditions humaines, inégalité voulue par la nature puisque c'est elle qui a disposé parmi les hommes des différences d'intelligence, de talent, de santé, différences nécessaires sans doute, mais d'où naît l'inégalité des conditions, différences qui font les maîtres et les serviteurs, les patrons et les ouvriers, les riches et les pauvres. Cette question sociale, ainsi rattachée à l'inégalité de la condition des hommes, ne date pas d'aujourd'hui ni d'hier. Elle est de tous les temps et de tous les pays. Elle était au fond de l'esclavage qui pouvait être un problème comparable à ceux qui émeuvent nos sociétés contempo-

[1] Cf. R. P. Rutten, *La question sociale en Belgique*, La *Revue Canadienne* livraison de novembre 1916, pp. 385 et sq.

[2] Cf. L'abbé Garriguet, *Question Sociale et Ecoles sociales.*

[3] Cf. F. Brunetière, *sur les Chemins de la croyance*, pp. 248 et sq.

[4] Cf. De Mun, *Combats d'hier et d'aujourd'hui* II p. 274.

raines. Pourquoi n'a-t-il pas provoqué des crises similaires aux conflits que connaissent en certains pays capitalistes et ouvriers? Bien que les origines de cette coutume restent inconnues, l'esclavage, cet état de l'individu soumis à un droit de propriété d'autrui, réalisa, semble-t-il, au début un progrès des moeurs; il naquit de l'adoucissement apporté au droit exhorbitant que les sociétés primitives reconnaissaient au vainqueur de tuer les captifs et de s'attribuer le monopole de leurs services. [1] Ce n'est que plus tard que l'esclavage laissera voir son côté odieux. L'esclave écrasé par la force ne pense pas que sa situation puisse se modifier. Il ne deviendra un homme libre que le jour où les moeurs des nations se seront imprégnées de christianisme, le jour où les peuples seront capables de comprendre quel principe moral l'esclavage abolit.

Mais si la question sociale, aperçue sous l'angle de l'inégalité des conditions humaines, est de tous les temps, elle donne naissance à des problèmes, à des questions sociales, à des crises, à des malaises qui eux varient d'une époque à une autre, de pays à pays. Tous ces problèmes divers, ces questions sociales: conflits entre patron et ouvriers, chômage, diminution de natalité, surproduction, féminisme, alcoolisme, ressortissent de quelque manière à l'ordre moral et religieux, mais leur trait commun c'est que chacun d'eux se rattache à l'ordre économique. C'est pour cela, il semble, que l'intensité du mal que ces divers problèmes renferment, trouble les sociétés surtout depuis un siècle environ. C'est au début du 19ème siècle que riches et pauvres, capital et travail ont ressenti davantage l'inégalité de leurs conditions et qu'ils ont commencé, en certains pays, de se heurter violemment les uns contre les autres. La question sociale, les problèmes qu'elle pose, les maux qu'elle entraîne, tels que nous les apercevons aujourd'hui, sont nés des faits économiques qui se produisirent dans le monde depuis la fin du 18ème siècle. Le développement de l'industrie, la découverte des machines, l'avènement de la démocratie entraînèrent les travailleurs dans un profond désarroi. Des problèmes multiples surgirent. Il faut les solutionner. L'industrie, dit-on, est la coupable. C'est elle qui a peuplé les villes et substitué aux travaux calmes des semailles et des moissons le labeur rude, sans joie, déprimant de l'usine. Elle donne à la misère un aspect nouveau, anormal. Au dénuement des vieillards et des malades, des veuves et des orphelins, s'ajoute « l'indigence des hommes valides et laborieux ». Il y avait eu jusqu'ici des pauvres—il y en aura toujours, selon la parole de Jésus—mais il y a maintenant les prolétaires, des hommes qui veulent vivre du

[1] Cf. Tybaldo-Bassia, *Droit Romain*, I p. 6.

travail de leurs mains, mais n'y parviennent pas. Ils ne trouvent pas d'emploi, ou de leur besogne épuisante retirent un salaire insuffisant pour eux et leur famille. Il ne suffit donc plus de s'occuper des pauvres, il faut s'occuper des ouvriers. A la charité qui soulage les maux il est nécessaire d'ajouter celle qui les prévient. Aux oeuvres qui secourent les mendiants, les malades, les infirmes, toutes les pauvres épaves humaines, il faut joindre les oeuvres populaires, destinées à ceux qui luttent, à ceux qui n'ont comme ressource que leur travail, parias qui pour $10 ou $12 dollars la semaine sont astreints à un labeur pénible,épuisant, plus miséreux,pourtant, le jour où cette besogne leur est refusée. C'est à tout ce monde que songeait Léon XIII quand il mettait au premier rang des devoirs de l'heure présente celui de venir en aide aux hommes des classes inférieures, « attendu qu'ils sont pour la plupart dans une situation d'infortune et de misère imméritées ». (Rerum novarum).

Avez-vous déjà médité ce mot attristant—ce mot presque troublant—du grand pape ? Vous êtes-vous demandé, par contraste, si l'aisance où vous vivez était, du moins, méritée ? Quel titre avez-vous à ces dons de l'esprit, cette santé, cette richesse dont vous vous glorifiez tandis que tant d'êtres vivent dans le dénuement sans que leur conduite en soit la cause ? Pourquoi chez les uns le superflu, le luxe inutile, le gaspillage, et chez les autres ni pain, ni gîte ? Pourquoi tout d'un côté, rien de l'autre ? C'est à rétablir l'équilibre, c'est à soulager le sort de ces victimes, à supprimer les causes de leur infortune que consiste le devoir social. Si lui non plus n'est pas neuf, si dès qu'un groupement humain se constitue, naissent l'obligation de ne rien faire qui nuise aux autres et celle de les aider, combien ce devoir est devenu plus impérieux le jour où la question sociale a revêtu un caractère inaccoutumé, le jour où il apparut que l'ordre économique des sociétés contemporaines entraînait à sa suite toute une armée de prolétaires dont la misère, la misère imméritée, serait le fonds de l'existence. Aux nécessités nouvelles il fallait une satisfaction, aux maux récents des remèdes appropriés.

* * *

L'on aurait tort de penser qu'une élite seule a l'obligation de répondre à l'appel du devoir social, qu'il est loisible aux riches,aux classes aisées, d'abandonner à quelques uns cette tâche de rénovation. L'on ne saurait trop redire que chacun de nous à sa place dans ce combat. Diverse en ses formes, l'action sociale réclame l'activité de chaque citoyen. Sans doute il y aura sur ce terrain une échelle

d'efforts et de mérites; ici, comme ailleurs, des hommes accompliront plus que d'autres; mais leurs réformes seront sans lendemains, si à la persévérance de leur effort ne s'ajoute la collaboration de tous. Il se trouvera chez nous, espérons-le, des servants de l'Idée— prêtres, journalistes, orateurs, juristes— qui pour aider à la solution des problèmes sociaux, étudieront d'abord la doctrine et les faits, se pénètreront davantage des enseignements de l'Évangile et de l'Église, analyseront les résultats obtenus en d'autres pays, rechercheront, dans le nôtre, les renseignements positifs qui limitent le champ du rêve et de l'erreur, précisent les discussions, dirigent le jugement. C'est ici qu'apparaît la nécessité des cercles d'études de l'Association de la jeunesse catholique canadienne-française. Chez elle se doivent rencontrer ces hommes d'étude qui ne veulent pas prendre au hasard une opinion, apprennent avant de croire, savent avant de parler. Les solutions indiquées par ces travailleurs de la pensée seront réalisées par les hommes et les femmes d'action, ceux qui ne se contentent pas de jeter négligemment aux malheureux un morceau de pain ou quelques sous, mais paient de leur personne, se mêlent à la foule, groupent les bonnes volontés, créent les œuvres charitables qui soulagent la misère, les œuvres sociales qui la font disparaître ou du moins diminuent le nombre des faits qui aggravent l'inégalité de la condition des hommes. C'est vers ce rôle de l'homme d'idée et de l'homme d'action sur le terrain des réformes sociales, que doivent s'orienter les jeunes dont la vie professionnelle n'absorbe pas toute l'activité. Il est temps qu'en cette province ceux qui se veulent donner à l'action extérieure, songent, de 20 à 40 ans, à autre chose qu'à la politique, se préoccupent davantage des problèmes qui relèvent de l'économie sociale, des œuvres qui s'y rattachent. Ils reconnaîtraient ainsi que les clubs politiques ne sont pas l'unique base de la grandeur d'un peuple. Certes, dans un pays démocratique, à système représentatif, ce serait une sottise que de se désintéresser tout à fait de la politique. Mais c'en serait une autre que de continuer, ainsi que nous l'avons fait depuis 60 ans, à orienter en masse nos jeunes hommes vers les luttes électorales et, sous le prétexte que les hommes d'État ont leur utilité, multiplier à la douzaine les politiciens. Au reste les œuvres sociales apparaissent comme le refuge nécessaire des hommes possédant quelque compétence, une supériorité morale, scientifique, technique. Si Émile Faguet eut raison d'écrire que le principe des démocraties est le culte de l'incompétence, ceux qui ne sont pas de la masse ou très près d'elle, seront de plus en plus écartée des fonctions publiques, celles, du moins, où l'on n'entre que par la politique. N'êtes-

vous pas frappés du fait qu'en l'an 1918, à Montréal, ville de plus de 600,000 âmes, seuls deux représentants de la classe ouvrière se disputent la magistrature suprême? Signe des temps. Effet du suffrage universel. La foule, chargée de choisir, ira de préférence vers ceux qu'elle comprendra davantage. Que feront les autres? Où dépenseront-ils leur activité? Dans les métiers, les professions, sans doute, et ce sera progrès pour la vie professionnelle. Mais que ceux qui veulent accomplir davantage, dépenser leur énergie dans l'action extérieure, s'établissent sur le terrain des œuvres sociales. C'est là que leur valeur apportera au peuple l'aide que lui doit l'homme auquel Dieu a donné quelque talent.

Mais suffirait-il de posséder en ce pays quelques centaines de ces hommes voués à l'étude des questions sociales et au progrès des œuvres qui s'y ramènent? Le devoir social aurait-il eu chez nous satisfaction? Non. C'est chacun de nous que concerne le devoir social. Qu'il fasse ou non partie d'une œuvre d'assistance ou de prévoyance, chaque homme doit porter sur un autre terrain—celui de la vie quotidienne—une préoccupation sociale. Aucune réforme durable sans l'effort de tous et de chacun. C'est à l'action sociale qu'il convient d'appliquer la remarque très juste que notre ami Omer Héroux faisait à propos d'une autre action, non moins chère, l'action française: « La vie, disait-il, nous a appris l'importance des actes d'apparence minime, mais dont la multitude crée la physionomie d'un pays, détermine le jugement que l'on porte sur lui ». Les problèmes de la question sociale sont complexes. Leur solution requiert plus d'un élément d'ordre économique, ou moral, ou religieux. Mais comme il serait vain, en cette matière, d'oublier le fait humain, le côté moral et religieux. C'est la base essentielle, sans laquelle nos efforts n'auront point de suite. Et le côté moral ou religieux c'est chacun de nous qu'il concerne.

Il faut hâter sans doute l'organisation professionnelle, mais quels résultats néfastes elle causera si les chefs de ces syndicats ouvriers ne sont mus que par l'intérêt personnel, leurs suivants, par les rancunes et la haine. Formons, a-t-on suggéré, des comités mixtes de patrons et d'ouvriers. Se rencontrant, discutant ensemble, ils règleront les différents qui les séparent. Très bien. Mais de quel esprit de fraternité ils devront être animés! Comme chacun d'eux devra maîtriser son sens individuel, égoïste, pour reconnaître les intérêts des autres. Recourons à une sage intervention de l'État, forçons nos gouvernants à promulguer des lois d'inspiration sociale. Mais à quoi aboutiront ces lois d'hygiène morale et physique si nous, les citoyens, les gouvernés, nous n'en saisissons ni la

portée, ni la nécessité, si nous ne voulons pas, même au détriment de nos intérêts, les respecter ? Les nombreux règlements touchant la condition des ouvriers à l'usine, n'amèneront pas le patron à se demander comment parviennent à vivre la femme, la veuve, la fille qu'il fait travailler chez elle ou à son atelier, à raison de $5., de $4. ou de $3. la semaine. Il sera vain de limiter à quatorze ans l'âge où l'enfant peut commencer de travailler à l'usine, si l'égoïsme du patron continue d'employer des petits de douze ou de dix ans,sauf, pour éviter la pénalité, à les cacher le jour de l'inspection. Fallait-il attendre l'adoption d'une loi relative aux habitations ouvrières pour faire disparaître les taudis que de pauvres gens persistent à préférer au pavé de la rue ?[1] Nul ne conteste que la production augmentée de certaines denrées, la facilité des échanges, peuvent améliorer la condition d'existence des consommateurs, notamment, de certains ouvriers. Mais à quoi serviront ces avantges économiques s'ils sont offerts à une société où dominent la soif démésurée de la richesse et l'oubli complet des obligations que la fortune impose ? Dans un livre récent,[2] Lysis a essayé de préciser les réformes nécessaires à la France, au lendemain de cette guerre. Quelques-unes de ses observations peuvent nous amener à réfléchir sur la situation de notre pays. Certaines de ses théories ne sont guère acceptables. Sur le terrain économique, par exemple, sa méthode consiste à ne développer que la production. « Pour soulager la misère du peuple et transformer son état, écrit-il, pour réparer nos désastres, payer nos dettes, relever notre population, sauver notre race et notre idéal, le seul levier dont nous disposions est d'étendre la production du pays, d'exploiter ses ressources, de développer son agriculture, son industrie, son commerce ». N'est-ce pas exagéré ? La production serait-elle vraiment le *seul levier* capable de soulager la misère du peuple ? Ne serait-il pas sage de se préoccuper aussi des moyens de répartir ces richesses accumulées ? A Montréal, cette semaine, nous avons eu la preuve de l'insuffisance de la théorie de Lysis. Le département de la santé de notre ville ordonne la destruction de vivres valant $6,000. L'an dernier, il fit

[1] Il serait temps d'assainir, en notre ville, les *fonds de cour* et d'y faire disparaître certains logements. Un ami, membre d'une conférence Saint-Vincent de Paul, visite actuellement une famille de pauvres. Quatre personnes: le père (malade), la mère, deux petites filles, quatorze et quatre ans. Ils logent dans une écurie. Le propriétaire a divisé l'étable en deux parties: d'un côté les chevaux, de l'autre un logement où se sont refugiés ces pauvres gens. Le purin coule de l'étable sous le plancher voisin. L'air y est nauséabond. Le propriétaire exige un loyer mensuel de $4. Le désir du gain lui a fait trouver cette source de revenus! Quelle absence de sens social, ou mieux de sens chrétien et humain!

[2] *Vers la Démocratie nouvelle*, Paris, Payot.

détruire 10,695 livres de viande, 132,379 livres de poisson. Ce n'est donc point, dans tous les cas, l'insuffisance de la production qui cause la rareté des denrées, la hausse des prix et, chez certaines gens, la gêne, parfois la misère. La répartition y a bien aussi sa part. Il se trouve des égoïstes qui, espérant un profit considérable, emmagasinent ces comestibles et les refusent à la consommation. Elles se gâtent. Le gaspillage est dû ici à une absence de sens social. A quoi servira le développement économique dans une société que dominent quelques accapareurs, denués de tout souci moral et qui font consister le but de la vie à rendre le riche plus riche, le pauvre plus pauvre ?

Il est intéressant d'opposer ici aux théories de Lysis celles de Guglielmo Ferrero. [1] En quoi consiste la question de l'alcoolisme ?, se demande Ferrero. Il répond: « Elle n'est qu'une des conséquences de l'effort pour l'augmentation illimitée de la production de toutes les choses, utiles ou nuisibles, qui caractérise notre époque. Seule entre toutes les civilisations de l'histoire notre civilisation s'est appliquée avec la même énergie à fabriquer des quantités toujours plus grandes de tous les produits, depuis l'alcool jusqu'aux explosifs, depuis les canons jusqu'aux aéroplanes, sans jamais s'inquiéter de l'usage qu'on en ferait. C'est ainsi qu'on a fabriqué des quantités énormes d'alcool, et qu'après les avoir fabriquées, on les a fait avaler aux masses, même au risque de détruire des peuples entiers. *Les sources premières du vice sont donc dans l'industrie* et non dans les hommes. Ce n'est pas la soif des hommes qui oblige l'industrie et l'agriculture à produire les boissons en quantité toujours plus grande; ce sont l'industrie et l'agriculture qui, entraînées par le formidable élan économique du monde, augmentent la production et qui, pour l'écouler toute, apprennent aux masses à s'enivrer *La question de l'alcoolisme est, en somme, avant tout une question de surproduction.* Nos ancêtres étaient beaucoup plus sobres non pas parce qu'ils étaient plus sages, ou plus vertueux, ou plus dévôts, mais parce qu'ils produisaient moins d'alcool et le peu qu'ils en produisaient était de qualité meilleure. Ils ne pouvaient pas boire l'alcool qui n'existait pas.» Quel remède indique Ferrero ? Diminuer la production. « Interdire, complètement, écrit-il, la distillation des alcools de qualité inférieure, destinés à la fabrication des liqueurs; et limiter rigoureusement la production des alcools de qualité supérieure. Le peuple sera obligé de boire moins quand il n'aura plus à sa disposition que du vin, de la bière, et peu de li-

[1] *Le Génie latin et le monde moderne,* introduction publiée dans la *Revue hebdomadaire,* 12 mai 1917.

queurs très chères ».. Pour insister sur l'aspect économique, Ferrero n'oublie pas le côté moral. Afin d'apporter de justes limites à la concurrence commerciale entre les peuples, empêcher les falsificateurs, les louches procédés, il écrit: « Il faut tâcher d'imposer des règles morales à la concurrence internationale, mais par quel moyen ? On n'en voit qu'un seul: revenir, en la modernisant, à une vieille doctrine qui n'était pas une loi économique, mais un principe moral imposé à l'économie: le juste prix des choses »....« Les falsifications commerciales ne sont d'ailleurs qu'une partie d'un problème beaucoup plus large, du plus grand problème moral de notre époque: celui de la loyauté ». Ferrero voudrait remettre en honneur la civilisation *qualitative*, remplacée, de nos jours, par la civilisation *quantitative*. Est-ce réalisable ? demande-t-il. « Ce sont, écrit-il, des possibilités qui dépendent de la volonté humaine. Nous nous trouvons dans une sphère, où tout dépend de ce que les hommes veulent ». Il voudrait par des législations empêcher l'industrie et le commerce de tromper le public. Des lois de cette espèce étaient nombreuses autrefois. Il ajoute : « beaucoup d'inconvénients très déplorés du régime économique actuel disparaîtraient si on revenait au principe inspirateur de ces vieilles lois, en l'adoptant aux nécessités du monde moderne. On peut même dire que ces inconvénients disparaîtront seulement le jour où l'industrie et le commerce accepteront ces limites morales ».

Mais ces limites morales, pouvons-nous ajouter, ne seront efficaces que si chaque citoyen en comprend l'excellence et la nécessité. Elles remettront en homneur le droit, la justice et la charité si chacun de nous cesse d'uniquement penser à soi pour songer aux autres, et fait de l'action qui occupe ses journées une action sociale.

Les réformes sur le terrain social n'auront point de suite si seules quelques unités s'y intéressent, tandis que tous les autres citoyens, rivés à leurs intérêts personnels, cantonnés en des vertus étroites, fermées, demeurent dans l'insouciance des méfaits qu'entraînent à leur suite certaines conditions économiques. C'est l'ensemble de nos énergies qui formera l'opinion qui soutient les dirigeants de l'action sociale, exige l'adoption, surtout l'application des lois. Les malaises dont souffrent la société se sont trop généralisés, ils tiennent trop, par des liens invisibles, à chaque membre de la communauté, pour que l'effort de quelques uns parvienne à rétablir l'équilibre. Notre souci des autres doit être assez vivant pour soulager, aider les petites gens dans le milieu où nous vivons, même si telle ou telle œuvre n'existe pas, même si un texte de loi ne nous y force pas. Les problèmes, qui constituent l'ensemble de la question

sociale, se lient, avons-nous dit, à l'inégalité des conditions humaines. Leur solution consiste donc à ne pas aggraver cette inégalité. Comme chacun de nous est naturellement porté à s'éloigner de cette solution, à augmenter l'inégalité de quelques-uns, ceux du moins qui vivent avec lui, par lui, de lui, comme chacun de nous est naturellement enclin à surcharger les épaules de quiconque se trouve en bas plutôt que de les alléger de leur fardeau, c'est à chacun de nous aussi qu'il faut prêcher l'action sociale, demander de lutter contre lui-même pour ne pas empirer la condition d'autrui. L'aspect moral des problèmes sociaux apparaît dans cette énergie intérieure que chaque homme doit dépenser pour restreindre son égoïsme et se subordonner à ses semblables. C'est à ce prix seul qu'il y aura progrès sur le terrain social. Brunetière avait raison d'écrire: « De la question sociale, il faut que le citoyen, chaque citoyen, en fasse personnellement son affaire,—moins comme citoyen que comme homme,—et, sinon toujours,mais le plus souvent contre son intérêt, il faut que, de la faire avancer, chacun de nous se fasse une obligation de conscience ».[1] « L'action sociale n'est pas une œuvre de surérogation, mais une obligation et un devoir pour nous ».[2] On ne saurait mieux dire ni donner aux tenants de l'action sociale meilleur conseil. Ce n'est pas à une élite seulement, ce n'est pas à quelques hommes, à quelques femmes qu'il faut confier la tâche de l'action sociale, c'est à tous les hommes qu'il la faut conseiller, c'est à chacun de nous d'en faire personnellement son affaire et de manifester notre souci des autres partout et dans chacun des actes de nos journées.

Le grand critique français n'est pas le seul,du reste, que l'on pourrait citer à l'appui de cette conception du devoir social. Ce mot de Brunetière n'est que l'écho d'une parole que 30 ans auparavant Frédéric Le Play faisait entendre. Dans une lettre écrite à Ch. de Ribbes (5 mars 1871), Le Play rappelait que le mal ne vient pas seulement des ignorants, des égarés, des pauvres, qu'il vient principalement des maîtres, des riches, des manufacturiers, des municipalités, des gouvernants, des savants et des lettrés, qu'il vient surtout — notez bien cette accusation — qu'il vient surtout « des honnêtes gens qui, n'ayant pas à se reprocher ces méfaits et donnant même leur adhésion aux principes éternels du bien conservés par la pratique des autorités sociales,restent inertes et refusent toute coopération pour les répandre autour d'eux. J'ose ajouter, continue Le Play, que ces derniers ont fait le plus grand mal. . .»[3] A ces

[1] *Sur les Chemins de la Croyance*, p. 254.

[2] *L'action sociale du christianisme, Discours de Combat.* (Dernière série), p. 167.

[3] Cité dans *L'attitude sociale des catholiques français au 19ème siècle* (3eme série) par l'abbé C. Calippe, p. 71.

autorités catholiques et françaises, ajoutons une opinion protestante venue, celle-ci, de la République voisine. Les infiltrations américaines sont si souvent mauvaises et nuisibles à nos mœurs canadiennes, que nous sommes heureux, cette fois, de notre emprunt. « Les plaies sociales de ce monde, écrivait il y a quelques années M. Georges Herron, les plaies sociales de ce monde pourraient se cicatriser aisément, si ceux qui professent le christianisme essayaient sérieusement de donner au domaine des affaires une base évangélique et croyaient fermement à la réalité et à la possibilité d'une pareille mission. Si les commerçants et les industriels de nos jours qui se disent chrétiens. . . . donnaient à leur vie le noble but de faire de toutes leurs transactions commerciales une démonstration de la possibilité de mettre l'Évangile en pratique, en assignant à leurs semblables la règle d'or qui prescrit de faire aux autres ce qu'on voudrait qu'ils vous fissent à vous-même; s'ils prenaient la résolution de faire pénétrer l'Évangile dans le monde commercial et industriel, de traiter les hommes comme des frères, quoi qu'il en pût advenir, ils pourraient accomplir la plus grande des réformes, inaugurer la période la plus magnifique de notre histoire.» [1]

* * *

Comme il est difficile de se plier aux exigences du devoir social ainsi conçu, de marquer d'altruisme chacune de ses actions. Le succès repose sur la réforme personnelle, un déploiement de certaines facultés de l'âme, un effort contre l'égoïsme, un acte de sacrifice constamment renouvelé. Pour y parvenir il faut y tendre de tout son être, modifier ses façons de penser et de sentir, acquérir une mentalité que l'on a nommée la conscience sociale ou encore le sens social.

Le sens social, « c'est une disposition de l'âme, tantôt spontanée, tantôt acquise, à sentir, à voir quelles répercussions, même lointaines, auront sur le travail, la santé, la moralité des autres et sur le bien public les actions même les plus communes de la vie ». [2] C'est donc la faculté qui nous aide à dépasser les limites de l'égoisme, à découvrir au-delà de soi les autres et à sentir le lien qui les réunit à nous. Il devient, en s'agrandissant, le sens familial, patriotique, rien en nous n'est purement et simplement nôtre: tout est en rapport et dépendance avec nos parents, nos concitoyens. Sentir le

[1] G. D. Herron, *Christianisme social* pp. 144 et 145, cité par Brunetière, *L'Action Sociale du Christianisme*, p. 161.

[2] L'Action poopulaire (Reims) *Guide social*, année 1912, p. 20.

bien commun comme le sien propre, souffrir du mal de tous et de chacun, c'est avoir le sens social.[1] Frédéric Bastiat, signalant ce qu'il appelait les « harmonies économiques », montre ce que chacun d'entre nous doit à la société; il nous fait voir, par exemple, la dette d'un menuisier envers la société, menuisier qui passe ses jours à raboter des planches et qui est redevable à ses semblables des vêtements qui le couvrent, du pain qu'il trouve chaque matin sur sa table, de l'instruction que des maîtres dévoués donnent à ses fils, du soutien moral et religieux qu'ils rencontrent chez les prêtres à l'église, de la propriété de ses outils, que les avocats et les juges lui assurent. C'est cette idée que l'on retrouve dans les jolis vers de Sully Prud'homme:

Je connus mon bonheur, et qu'au monde où nous sommes
Nul ne peut se vanter de se passer des hommes;
Et depuis ce jour-là je les ai tous aimés.

Ce que Bastiat et Prud'homme ont rappelé c'est la raison qui nous fait vivre les uns *par* les autres, c'est la dette que chacun d'entre nous acquitte pour payer les bienfaits qu'il reçoit de la société. Le sens social, lui, nous montre les raisons qui doivent nous faire vivre les uns *pour* les autres; il surajoute à la notion de dette, celle du devoir, il y surajoute aussi la sympathie du cœur, la volonté d'élever, d'éclairer, de guider, de guérir. Le sens social emprunterait volontiers à Auguste Comte cette très belle règle de vie : « Nul ne possède plus d'autre droit que celui de faire toujours son devoir ». L'homme doué du sens social voudra sans doute enrichir par son apport le patrimoine de biens matériels, intellectuels et moraux de la société, puisque lui-même y puise à chaque instant; mais il se préoccupera surtout de ne jamais « déployer son activité individuelle, familiale, professionnelle et publique sans se soucier des conséquences que peuvent avoir pour les autres la façon dont il exerce cette activité ».[2] Dans la solidarité qui le lie aux autres, il verra les répercussions bonnes ou mauvaises de ses actes sur l'activité des êtres avec lesquels il est quotidiennement en contact, sa famille, ses amis, ses coemployés, ses clients.

L'esprit social se distingue de l'esprit public. Tous deux tendent au même but, mais par des voies différentes. L'homme animé d'esprit public, voit surtout la fin générale, le bien total, l'intérêt que toute une société retire d'une entreprise, d'une loi,

[1] Cf. Georges Fonsegrives, *La crise sociale*, chap. II.
[2] R. P. Rutten, op. cit.

d'une réforme. C'est en travaillant pour tous, qu'il assure un avantage à chaque individu. L'homme doué de sens social emploie, si l'on peut dire, d'autres procédés. Il s'attarde, lui, de préférence aux individus; c'est d'abord le sort de chacun qu'il voudrait améliorer;ce qu'il recherche c'est alléger un peu le fardeau de chacun des êtres que journellement il rencontre. Son sens social, en définitive, n'est que le prolongement de la charité chrétienne, mais une charité agissante, éclairée, attentive aux plaintes multiples que fait entendre la foule, une charité qui, s'appuyant sur la justice, varie sa sollicitude avec les besoins des temps et des milieux, toujours la même en son principe mais diverse en ses applications, une charité surtout avertie des misères et des périls d'aujourd'hui, se rappelant que les douleurs nouvelles appellent des remèdes nouveaux et les trouvant parce qu'elle les a cherchés.[1]

Le propriétaire d'immeubles qui fait mauvais accueil aux locataires chargés de famille, qui refuse de louer un appartement à un père parce qu'il a trop d'enfants, manque-t-il à la justice? Blesse-t-il la charité? D'aucuns répondent: non, il est maître chez lui, libre de louer ou de ne pas louer. Laissons, si vous voulez, l'affaire aux théologiens, mais ne craignons pas d'affirmer qu'il n'a pas le sens social. L'industriel qui pourrait améliorer le sort de ses ouvriers, améliorer, par exemple, les conditions d'hygiène au profit des hommes et des femmes qui dépendent de lui, manque-t-il à la justice ou à la charité? Je ne sais, mais assurément il n'a point le sens social. La grande dame qui—on le dit— prend plaisir à aller de magasin en magasin, faire déplier toutes les pièces d'étoffes, sans avoir l'intention d'acheter au moins un fuseau de fil, et que ne touche pas la fatigue qu'elle a causée aux nombreux commis qui la servent, a-t-elle péché contre la justice ou la charité? Je n'en sais rien; affirmons qu'elle n'a pas le sens social. Avons-nous le sens social quand, le samedi soir, par paresse ou négligence, nos commandes tardives aux épiceries imposent jusqu'à minuit, dans les mois d'hiver surtout, une besogne épuisante aux commis et aux hommes en charges des livreuses? Avons-nous le sens social quand jamais nous ne songeons à alléger le fardeau de nos aides? Ah! si chacun de nous le voulait comme la solution de maints problèmes sociaux avancerait. L'on va parfois chercher bien loin les moyens d'aider ses semblables, quand ces moyens sont là tout près. Ce patron qui songe à faire du bien en Chine, qui souscrit à tous les fonds patriotiques ou non, ne manifesterait-il pas un sens social plus averti, s'il s'interdisait de faire une colère noire chaque fois qu'un petit ou une petite employé lui demande

[1] R. P. H. T. LeRoy, *De l'Education du sens social*, p. 6.

une augmentation de 50 sous par semaine? Cela forme, il est vrai, $26.00 par année. Mais au lieu de s'irriter à cette demande qui *a priori* lui paraît exhorbitante, que n'ajourne-t-il sa souscription publique et que n'examine-t-il le cas de cet aide? C'est peut-être à raison des conditions économiques que cet employé veut une augmentation de salaire. Peut-être est-il aux prises avec des difficultés qu'aggravent chaque jour des charges de famille. Ce patron y songe-t-il? Ne pourrait-il pas, du moins, lui expliquer la situation financière où se trouve son entreprise qui ne saurait résister à de nouvelles dépenses? Non, il souscrira tant que l'on voudra mais pas de cette augmentation de quelques sous, eut-on raison de dire que c'est l'amertume maudissant l'égoisme de la richesse qui prépare les crises sociales.

Celui-là seul, dit l'Action populaire,[1] « a le sens social qui voit derrière le comptoir l'employé, derrière la locomotive le mécanicien et le chauffeur, derrière l'arbre le bûcheron, au-delà de la production au-delà même de l'ouvrier et de l'ouvrière, la famille, la société et au-dessus du moi égoïste le nous fraternel ». L'on ne parvient pas à se socialiser de la sorte sans maints sacrifices d'action, de pensée. Le sens social, quelquefois spontané, doit être développé. Il se fortifie par la réflexion, par l'observation, par la volonté de se servir de chacun de ses actes pour marquer son souci de la pensée et du bien-être des autres. Le sens social, prolongement du sens chrétien, s'acquiert en se pénétrant de plus en plus de la fraternité qui lie les hommes entre eux. Il se développe par le dessein partout et toujours poursuivi de mieux voir la part que chacun apporte au mécanisme social, comment parfois il en souffre et comment enfin on peut l'aider, le soutenir, alléger son fardeau. Ne nous y trompons pas: pour l'acquérir, ce sens social, il ne suffira pas d'inscrire son nom sur la liste des membres d'une œuvre sociale. Non c'est par la vie quotidienne, c'est par le détail de nos journées, c'est par chacun de nos actes marqué de christianisme, qu'il nous est possible de l'acquérir et de le développer. L'on cite souvent, comme un modèle à ceux qui s'occupent d'œuvres sociales, le grand industriel français du Val-des-Bois, M. Harmel. Mais comment a-t-il procédé? Avant que de s'occuper de réforme générale, avant que de songer à renouveler la condition sociale en France, il a eu tout d'abord un repliement sur lui-même; il s'est d'abord appliqué à solutionner chez lui la question sociale. Il a obtenu des résultats que les sociologues ne cessent de citer. Sa règle doit être celle de toute vie sociale. Que ceux qui veulent améliorer les classes inférieures, commencent

[1] *Guide social* (1912) p. 20.

tout d'abord par imiter cet industriel et fassent disparaître les difficultés qui sont là sous leurs yeux et qui souvent sont causées par eux.

La tristesse de vieillir, c'est de se rendre compte que chaque jour de la vie on a eu l'occasion d'accomplir son devoir social, là tout près, mais que l'on n'a rien fait. L'on aurait pu empêcher tel ou tel acte qui a eu une répercussion mauvaise, mais on a laissé faire; chaque jour de sa vie, il y avait, pour ainsi dire, à portée de la main, du bien à accomplir, dans sa famille, à ses proches, à ses semblables. La seule observation de lois d'inspiration sociale nous eut facilité la tâche. On n'y a pas songé, ou bien on y a pensé trop tard. Il eut fallu avoir le sens social, cet œil intérieur qui fait apercevoir, chaque jour, comment, dans chacune de nos actions, il est possible de faire entrer la pensée des autres.

* * *

Cette conception du devoir social—qui veut ainsi faire servir à la rénovation générale tous les actes de notre vie—offre cet avantage que chacun a ici sa place marquée. Nul ne peut se soustraire à la tâche. Dans notre pays besogneux, l'on aura longtemps tendance, à chaque proposition de dévouement, de répondre: Ah! je n'ai pas le temps; mes devoirs professionnels me défendent ce travail d'à côté. Eh! bien restez où vous êtes. Soyez de votre métier ou de votre profession; mais, marchand ou industriel, ouvrier ou patron, médecin ou homme de loi, journaliste ou chargé d'un poste d'autorité dans la municipalité ou la province, mettez une préoccupation sociale à la base de votre existence journalière. Vivez votre vie là où vous êtes, en faisant ce que vous faites, mais de façon à avancer, par chacun de vos actes, la solution des problèmes sociaux.

Ce jeune homme de 20 ans, au sortir du collège classique ou commercial, se sent une âme d'apôtre. Il est de la meilleure trempe. Comment donnera-t-il libre cours à son apostolat? Sa formation sociale remonte aux jours de son enfance. Au foyer, sa mère lui apprit à partager ses joies avec ses frères. Le petit sacrifice accompli quand il divisait son sucre d'érable ou son gâteau, lui fit comprendre qu'en ce monde il ne faut pas tout garder pour soi, que l'on doit donner aux autres une part de ses biens, cette richesse fut-elle intellectuelle, morale ou matérielle. C'est au foyer familial qu'il s'habitua à découvrir chez ceux qui vivent dans une situation inférieure des sujets dignes d'attention, à voir dans un domestique autre chose qu'une bête de somme,un être qui a ses peines de cœur, ses fatigues physiques, et qui pour cela a besoin d'être fortifié et soutenu. Aux jours de sa jeunesse sa mère l'amena s'asseoir au

foyer du pauvre. De bonne heure,il vit de ses yeux combien il peut loger de tristesse, d'abandon, parfois d'amertume, entre quatre murs d'un taudis. Loin de détourner ses regards de cette misère, il sentit une grande pitié envahir son âme. Il comprit la vérité de cette pensée qu'Alfred de Vigny incrusta dans l'un des plus beaux vers de la langue française:

J'aime la majesté des souffrances humaines.

Au collège il fut soumis à l'excellent programme que suggère le Père Archambault [1] pour développer chez nos élèves le sens social et il fut remué par une parcelle du bel enthousiasme de ces adolescents dont M. l'abbé Groulx [2] a chanté la croisade. Au collège son sens social s'est particulièrement avivé à la vue de condisciples que le développement insuffisant de l'esprit, l'âme mal formée, la santé débile, ou une condition de fortune précaire, mettait au-dessous de lui. Il devina que ces camarades quitteraient le collège mal préparés, qu'ils risquaient, sinon de faire fausse route, du moins d'être aux prises avec des difficultés qui en feraient des victimes. Ce lui fut une raison nouvelle de partir vers la vie dans le dessein de donner aux autres le meilleur de ses pensées, de son cœur, de ses forces. Comment traduira-t-il en action ce vouloir? On lui dira que des œuvres existent qui ont précisément pour but de découvrir la misère, d'en rechercher les causes, d'en arrêter les effets. Il voudra s'y donner corps et âme, imiter, dans le monde, ses professeurs du collège, religieux ou prêtres, qui, libres de toute attache, donnent leur âme entière aux œuvres qu'ils ont choisies. Mais sa propre situation l'empêche de donner à son apostolat cette amplititude. Il est aux prises avec sa destinée, le souci de se faire une position, de percer sa trouée. Son labeur le retient, de l'aurore au couchant, et, le soir venu, il entre las, portant sur lui la poussière grise des journées lourdes. Le patron ou le client est jaloux de toutes les minutes. Il lui tiendrait rancune des heures qu'il déroberait au profit des meilleures œuvres sociales. En face de ces difficultés, il se replie. Il songe. Vivre pour les autres? Mais qui donc, dans le monde, se dira-t-il, se donne cette préoccupation? Chacun n'est-il pas absorbé par son labeur et, dans cette lutte incessante, n'emploie-t-il pas tous ses efforts à se garer lui-même contre la misère, à se mettre à l'abri des jours sombres? Vivre pour les autres?

[1] R. P. Joseph-Papin Archambault, *La question sociale et nos devoirs de catholiques*.

[2] L'Abbé Lionel Groulx, *Une croisade d'adolescents*.

N'est-ce pas un idéal bon tout au plus à nourrir au collège, quand, autour de soi, des mains s'épuisent à écarter les préoccupations qui naissent des réalités, laissant l'esprit libre de donner asile aux idées de dévouement, d'apostolat social? Dans la vie, pensera-t-il, c'est chacun pour soi: on se bouscule, on se repousse du coude. Si je ne fais comme les autres, si je ne pense à moi, qui donc y songera? Plus tard, quand il fondera un foyer, quand se formera autour de lui le cercle familial, d'autres liens le retiendront où il se sera fixé. Il lui semblera que désormais tous ses efforts doivent être absorbés par les siens, qu'il ne lui est plus permis de porter ses yeux au-delà de cet étroit champ d'action.

Ne touchons-nous pas ici du doigt les difficultés qui, au sortir du collège, détournent tant de jeunes gens de la réalisation de leur rêve d'apostolat? N'est-ce pas ici l'écueil contre lequel vient se briser la barque frêle qui porte les espérances et les desseins d'un homme de vingt ans? Il se fait dans l'esprit de ces débutants une évolution. Combien reprochent à leurs professeurs du collège de n'avoir pas su les préparer à une action sociale compatible avec les nécessités diverses que les réalités imposent. L'apostolat, qu'ils leur prêchaient, est-il réalisable dans la vie civile? Ces maîtres, dont le sacrifice, le détachement des personnes et des choses, forment le fonds de l'existence, n'auraient-ils pas conseillé à leurs élèves un rôle qui convient mieux à des religieux, à des prêtres qu'à des laïques? Industriels, commerçants, professionnels, ces jeunes, dont la besogne quotidienne absorbe toutes les minutes, se disent qu'ils ne peuvent mener dans le monde la vie cléricale, dont l'apostolat est la raison d'être, et qu'ils ne sauraient donner aux œuvres que leurs heures de loisirs. Ils ne les donnent même pas. Ces jeunes—cela arrive aussi aux vieux—passent peu à peu à un autre extrême. Ils étaient entrés dans la vie avec le vouloir de ne s'occuper que des autres. Les premières réalités leur enseignent que c'est un rêve. Ne songeant pas au moyen terme, ne cherchant pas à découvrir l'apostolat réalisable même par des laïques, ils abandonnent la partie, se claquemurent dans leurs intérêts, dans leurs préoccupations de fortune personnelle, et fini leur dessein de vivre pour les autres.

N'y a-t-il pas une solution à ce problème? Laisserons-nous ce jeune s'enliser comme tant d'autres dans des ambitions égoïstes? Pouvons-nous le sortir de ce dilemme: ne s'occuper que de soi, ou ne s'occuper que des autres au risque de s'effondrer? Conseillons-lui de s'enrégimenter tout de suite dans une œuvre sociale dont les devoirs ne soient pas trop absorbants, qui ne lui prendront que quelques heures chaque semaine, un cercle d'études, par exem-

ple, une conférence de St-Vincent de Paul, une conférence de St-Vincent de Paul surtout, puisque Albert de Mun a dit qu'elle « fut la grande école de dévouement envers le peuple, la source de tout le mouvement social catholique du XIX siècle.» [1]

Mais ce jeune ne peut-il pas davantage? N'y a-t-il pas mieux que cet apostolat une fois la semaine? Qu'il organise sa vie de façon que chacune de ses journées tourne au profit de tous, que chacun de ses actes, portant la marque de l'apostolat social, non seulement ne cause préjudice à personne, mais encore améliore la condition de tous ceux qui viendront en contact avec lui et serve de cette manière au profit général. Il a choisi un métier, une profession —un poste de service, suivant le beau mot de Ihering. Qu'il ait d'abord le vouloir de servir les autres en devenant, dans son métier ou sa profession, une compétence, le premier par sa science et sa noblesse de vie. Un moyen d'accomplir le devoir social, c'est de ne pas être à charge à la société, de ne pas devenir pour elle un poids lourd, inutile. « Quiconque, disait Fonsegrives, quiconque dans le monde remplit sa fonction, travaille pour tous les autres, cette fonction parut-elle enfermée entre les quatre murs d'une chambre ». C'est là, sans doute, le sens que Amiel mettait dans son conseil: « Ne méprise pas ta situation; c'est là qu'il faut agir, souffrir et vaincre.»

Ce jeune homme restera donc apôtre s'il exerce son métier ou sa profession—je ne dis pas avec justice, avec honnêteté, avec moralité, cela va de soi—mais en faisant planer sur chacun de ses actes la pensée d'aider les autres. Sa façon d'agir relèvera le niveau de son métier, ou de sa profession. Son poste sera un poste de service. Qu'il s'applique, fut-il artisan, industriel, marchand, à solutionner autour de lui, dans son milieu, les problèmes sociaux, à découvrir, près de lui, quelles petites gens luttent, souffrent, et qu'il leur apporte l'efficacité de sa sympathie et de son aide. Cette sollicitude pour ceux qui n'ont rien à donner parce qu'ils ont tout à recevoir, ne l'empêchera pas de déterminer une onde bienfaisante de rayonnement sur tous les êtres qui quotidiennement viendront en contact avec lui, sa famille, ses employés, ses clients. Son influce s'accroîtra. Si—honneur suprême!—il devient député, voire échevin, l'esprit d'apostolat, le sens social, animera l'accomplissement de ses fonctions publiques, comme il domina chacun des actes de sa vie familiale ou professionnelle. L'unité apparaîtra dans sa vie. L'activité de son âme n'aura en rien été soustraite à la loi

[1] A. de Mun, *Ma Vocation Sociale*, p. 2.

d'éternelle charité, et ses jours, en s'ajoutant les uns aux autres, auront manifesté l'harmonieux développement d'une personnalité, le rayonnant exemple de l'action sociale.

* * *

Voilà, il semble, l'homme social. Sa règle de vie est celle qu'il faut suivre pour apporter un remède efficace aux maux qui épuisent la société. Que chacun de nous donne à son existence cet objet: se créer, par son labeur et la régularité de ses jours, une situation qui nous empêche d'être à charge à autrui, faire de son métier ou de sa profession le moyen d'aider les autres, de servir la société, contribuer, par l'action collective et individuelle, à faire disparaître la misère, du moins, en atténuer les effets. Si chaque citoyen était pénétré de cette pensée et plaçait au centre de ses préoccupations cette ligne directrice, comme les problèmes qu'entraîne la question sociale seraient aisés à résoudre. Que se multiplient chez nous les hommes et les femmes capables de comprendre de la sorte le devoir social et de répondre courageusement à son appel. [1] Souhaitons surtout que ce soit là le dessein des jeunes. Cette conception de la vie et cette façon de la vivre les aideraient à maintenir en ce pays l'âme française, celle qui dressa la Croix sur nos rives

[1] La conférence de M. Perrault fut présidée par M. Henri Bourassa. En remerciant le conférencier de son étude, de « cette prédication du devoir social, la plus urgente, la plus nécessaire, mais peut-êrre la plus difficile qui soit au Canada français,» le directeur du *Devoir* signale les causes de l'absence chez nous du sens social. Elles sont, d'après lui, d'ordre général: l'égoïsme, commun à tous les hommes et à tous les peuples, et d'ordre particulier à notre pays: notre état colonial et notre contact journalier avec les Anglo-Saxons protestants. Citons ces remarques très intéressantes de M. Bourassa (*Le Devoir*, 15 mars 1918): «Pendant cent cinquante ans, nous avons vécu dans la dépendance française; pendant cent cinquante ans ensuite dans la dépendance anglaise. Cet état de peuple à demi-responsable nous a forcément habitués à nous décharger sur les autres d'un certain nombre de responsabilités, à attendre du dehors des directions, nous a empêchés de prendre une aussi claire vue de nos devoirs publics et collectifs. Le contact journalier avec des hommes imbus, quels que puissent être leurs mérites individuels, de faux principes religieux est forcément aussi une cause de dépression qui s'ajoute à celles contre lesquelles l'homme doit en tout pays réagir. Ce n'est pas en vain non plus, quand on appartient à une race comme la nôtre, pétrie par des siècles de catholicisme et la plus généreuse qui soit au monde, que l'on subit le contact constant d'une race différente. L'orateur dénonce ensuite le péril de la double conscience, qui fait que l'on applique deux façons de juger différentes aux choses de la vie individuelle et à celles de la vie publique et sociale, et s'écrie: Prouvons par les faits, par le dévouement, par la générosité de tous les jours, la vérité de notre foi et la noblesse de notre origine. Soyons catholiques intégralement et dans tous les actes de notre vie. Rappelons-nous sans doute que nous ne devons qu'à la patrie canadienne les devoirs qu'en tout pays l'homme doit à sa patrie terrestre, mais retournons aux sources profondes, aux sources séculaires de notre mentalité française. N'oublions jamais que nous avons l'insigne honneur, et les lourds devoirs qu'il confère, de posséder la seule vraie religion et d'appartenir à la plus noble des races.»

et qui anima Ozanam et Albert de Mun. Leur courage s'alimentera aux sources où se doit retremper le génie de notre race, dans le catholicisme, inspirateur de dévouement, dans le sol canadien, terre de fidélité et de noblesse, en France, nation qui nous reste chère—M. Bourassa le rappelait récemment fort à propos et en termes excellents—nation qui nous reste chère « par tout ce que nous puiserons nous-mêmes, disait-il, de force morale et intellectuelle dans le rayonnement fécond de la saine pensée française et catholique». [1] Sous la tâche sociale de ces nouveaux apôtres apparaîtront, comme soutiens, le désintéressement et le sacrifice. C'est à ces vertus que leur vie empruntera sa beauté et sa valeur.

L'autre matin, j'accompagnais rue Bleury deux amis. Non loin du collège des pères Jésuites, notre attention fut retenue par une petite pancarte apposée à une porte cochère, où l'on avait écrit ces mots: « Cendre à donner ».

« Cendre à donner », dit l'un de mes compagnons, « c'est bien cela. Aujourd'hui tout s'achète et se paie, et l'on n'a plus à donner que des cendres et de la poussière ». —Tu te trompes, reprit mon autre compagnon plus habitué que le premier à rechercher sous les apparences les réalités, te te trompes. Sans doute, ajouta-t-il, ce qui se voit et se palpe, s'achète et, malheureusement, se paie plus cher maintenant qu'autrefois. Mais, de nos jours encore, que de choses se donnent. Ce sont, en définitive, les plus utiles, celles dont vivent les sociétés. Regarde ce collège. Là, comme dans nos autres maisons d'enseignement, ce qui s'achète c'est le pain et le gîte, mais que de richesses intellectuelles et morales sont généreusement offertes par ces éducateurs qui luttent et souffrent pour hausser leur âme, l'ennoblir, la nourrir de science afin de mieux former les jeunes hommes. Vois, tout à côté, l'église. Ce qui s'y donne mais ne se paie pas, c'est le rayon divin qui éclaire la foule chrétienne, la force qui soutient son courage, l'espérance qui ferme ses blessures. De ces passants que nous coudoyons, galériens que chaque matin ramène à la même besogne, combien ne valent que par leurs sacrifices ignorés, par les efforts qu'ils accomplissent parfois pour hâter chez nous le règne de la justice, enrichir de beauté le patrimoine de la race.

Il avait raison.

Le monde ne cesse pas d'être balloté entre deux maximes, celle qu'éveille chez nos instincts l'égoïsme et celle que suggère à l'âme le sacrifice. C'est à diminuer le premier, à accroître le second

[1] Le *Devoir,* 12 février, 1918.

en nous et hors de nous, que se résume l'action sociale. En cela se trouvent sa valeur et ses bienfaits. Ne pas penser à soi, mais aux autres, formule de la paix sociale. C'est aussi, il semble, le moyen d'assurer à une personnalité son développement, une famille son rayonnement, une race sa durée, une nation sa grandeur.

Antonio PERRAULT,

*Professeur à la Faculté de droit de l'Université Laval à Montréal.*

IMPRIMÉ AU *DEVOIR*, 43, RUE SAINT-VINCENT, MONTRÉAL.